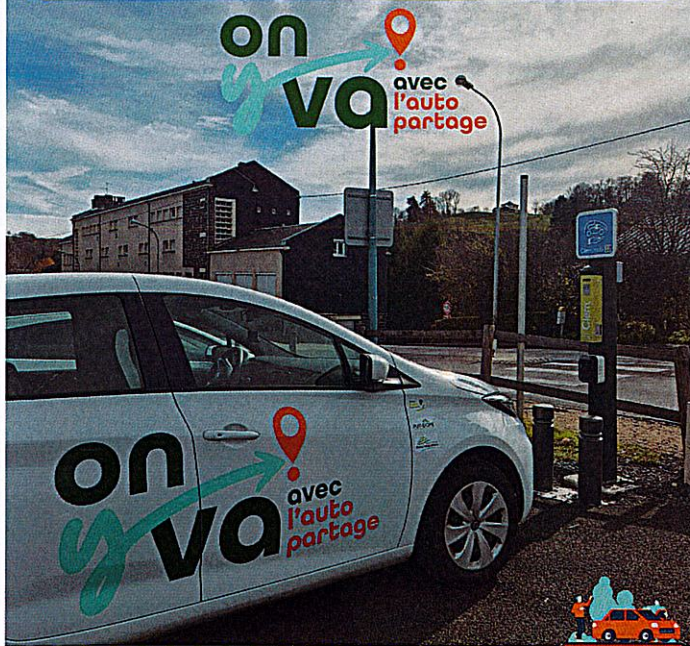


Nouveau service d'autopartage



La Plateforme Mobilité du Puy de Dôme en partenariat avec la Communauté de communes développe un service d'autopartage à Rochefort-Montagne (parking du Marchédial au dessus du lycée).

Dès maintenant, un véhicule électrique en location courte durée (maximum 24h) à côté de chez vous, pour tous les publics et toutes les destinations. Rendez-vous sur <https://www.clem.mobi/> pour réserver le véhicule.

Plus de renseignements à :

- Plateforme Mobilité du Puy de Dôme : 04 73 39 93 26
- Communauté de communes Dômes Sancy Artense : 04 73 65 87 63



* Vous possédez un local à usage professionnel vacant, à vendre ou à louer ?

* Vous êtes à la recherche d'un local pour installer votre activité professionnelle ?



Déposez une annonce pour promouvoir votre local ...



Trouvez le local idéal pour lancer votre activité ...

... grâce à notre **BOURSE AUX LOCAUX PROFESSIONNELS VACANTS !**

Rendez-vous ici :

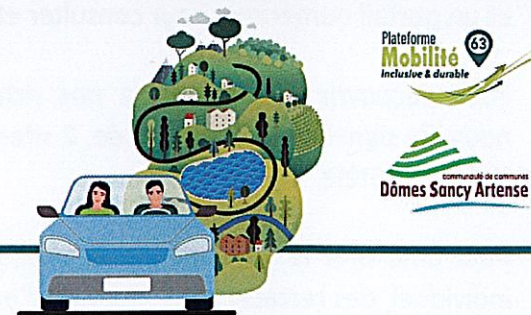
<https://www.domes-sancyartense.fr/>

Rubrique : Vie économique / Bourse aux locaux vacants

04 73 65 87 63



Rejoignez le réseau solidaire !



Vous voulez aider les personnes en difficulté de mobilité de votre territoire ?



Devenez conducteur bénévole

Offrez votre disponibilité pour un aller et/ou un retour à une personne sans solution de transport.

Pour chaque trajet réalisé >> une indemnisation de 0,22 €/km

Nous contacter :

06 15 43 79 78 | reseausolidaire@pfm63.fr

Qu'est-ce que Tous Mobiles ?

C'est un service de mobilité solidaire mettant en relation des conducteurs bénévoles avec des bénéficiaires empêchés de mobilité du territoire de Dômes Sancy Artense.

Pourquoi devenir bénévole ?

Rejoindre l'association Tous Mobiles, c'est aider près de chez vous, créer du lien avec les habitants et renforcer la vie locale. Devenir bénévole, c'est aussi participer à des temps de formation et d'échanges conviviaux proposés pour construire une véritable communauté d'entraide.

Sans obligation : vous êtes libre d'accepter ou de refuser les trajets proposés.

Pour aller où ?

Le service peut être utilisé pour tous types de déplacements : se rendre chez son médecin, ses commerçants, sa famille, ses administrations, etc. En moyenne, les trajets réalisés sont d'environ 40 km aller-retour.



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

BAGNOLS

N° 33

Le 02 février 2026

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 JANVIER 2026

Excusé : Marie-Claire BOYER, Léo GARENNE (pouvoir à Alexandre VERDIER).
Secrétaire de séance : Jonathan BERTHOULE.

I. RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Conseil municipal décide de rembourser les frais qui sont occasionnés au coordonnateur et à l'agent recenseur, dans le cadre de leurs missions et de leur verser les indemnités pour les heures supplémentaires effectuées. **Unanimité**

II. SOUTIEN A LA STATION DE SKI DE CHASTREIX

Afin d'aider la station de ski de Chastreix à survivre, le Conseil municipal décide d'acheter les forfaits pour les enfants de la Commune (75 € par enfant pour les remontées mécaniques pour la saison hivernale de 2025/2026). **Unanimité**

III. REMBOURSEMENT CHEQUE

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de l'envoi du livre du Monument aux Morts à un administré. **Unanimité**

IV. VENTE DE TERRAIN COMMUNAL

1/ Monsieur HERBERT Jacky veut acquérir une partie (environ 64 m²) de la parcelle communale située devant sa parcelle cadastrée section YN n° à La Touraille.

Le Conseil municipal, sur la base de 9 voix pour et 1 abstention (Stéphane SAINT-ROYRE) sollicite le déclassement de cette parcelle du domaine public et autorise le Maire à signer la vente. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de Monsieur HERBERT.

2/ Monsieur BERTHOULE Jonathan ne prend pas part au vote.

Monsieur BERTHOULE Jonathan veut acquérir la parcelle communale cadastrée section ZE n° 48 à Aulnat d'une superficie de 45 m².

Le Conseil municipal, sur la base de 8 voix pour et 1 abstention (Stéphane SAINT-ROYRE) autorise le Maire à signer la vente. Les frais de notaire seront à la charge de Monsieur BERTHOULE.

V. EXTENSION CASERNE

Stéphane SAINT-ROYRE ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal décide :

- de valider le principe de la construction d'une extension de la caserne
- de valider le portage de la demande de subvention au titre de la DETR 2026
- d'accepter que le SDIS 63 soit désigné en qualité de maître d'ouvrage délégué pour la réalisation des travaux.

INFORMATIONS DIVERSES

DES AMBASSADEURS DE TRI SUR LE TERRAIN

Comme vous avez ou le découvrir dans la dernière lettre d'information destinée aux habitants, le SMCTOM de la Haute Dordogne a décidé de travailler sur la qualité du tri des bacs jaunes.

Le taux de refus de tri 2024 de 34 % sera malheureusement en augmentation pour 2025.

Des erreurs de tri sont présentes mais nous faisons face à de l'incivisme. Ces dépôts ont un coût pour la collectivité 200 000 € pour l'année passée (tri des déchets, transport vers l'usine de traitement et incinération). Une part est supportée par le syndicat mais l'autre partie a été répercutée directement par l'utilisateur sur la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.



Deux camions de collecte ont été équipés de caméra afin d'identifier les « erreurs de tri » et surtout les lieux. Pauline et Guillaume ont été engagés pour 2 ans pour sensibiliser la population aux gestes de tri et à sa qualité. Ils feront le tour de l'ensemble du syndicat. Ils travaillent actuellement sur la commune de Saint Pierre Roche, pour aller ensuite sur la commune d'Olby. Ils sont à votre écoute, merci de leur réserver un bon accueil.

Les erreurs de tri les plus remarquées :

- Sacs fermés : les emballages recyclables doivent être déposés en vrac pour être triés
- Les emballages imbriqués,
- Autres objets en plastiques, métal,

vêtements, verre, encombrants.

Les consignes sont simples : tous les emballages en plastique, métal, papier et cartonnette. Suivez l'autocollant sur le bac.

Contact :

SMCTOM Haute Dordogne
4 route de Tulle - 63760 BOURG LASTIC
04.73.21.88.46 contact@smctomhd63.fr

COLLECTE DES SACHES AGRICOLES

Les 18 et 19 mai aire de covoiturage devant la déchèterie aux 4 vents - 9h00/12h00 - 13h30/16h30

CLIC SENIOR MONTAGNE

Le CLIC Senior Montagne est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux personnes de plus de 60 ans, leurs familles et/ou aidants, mais aussi un dispositif de coordination entre les professionnels afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Il assure une mission de service public. Les services proposés sont entièrement gratuits : évaluation globale des besoins à domicile, aide à la mise en place du soutien à domicile, accompagnement des demandes d'entrée en établissement, actions de prévention santé...

Le CLIC Senior Montagne est également un Relais autonomie. Il accueille, informe, oriente les personnes en situation de handicap et leurs familles. Il peut aider aux démarches administratives auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des permanences sont organisées régulièrement, n'hésitez pas à contacter le CLIC pour plus d'informations.

Le CLIC intervient également dans la mise en œuvre d'actions sur l'ensemble de son territoire afin de prévenir la perte d'autonomie (actions collectives de prévention santé, conférences, activités de lien social...).

Pour retrouver les actions qui se déroulent près de chez vous, connectez-vous à l'adresse suivante : prevention.clicseniormontagne.com

Les infos de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense



Retrouvez ici tous les services de la Communauté de Communes :

- ▶ **Pour les entreprises :** des terrains disponibles sur nos zones d'activités, à St-Julien-Puy-Lavèze proches de l'A89 et à St-Pierre-Roche au bord de la RD2089 ; mais aussi des aides aux commerces de proximité. **Nouveau service en 2025 : la bourse aux locaux vacants** pour que l'offre des propriétaires réponde à la demande des professionnels en recherche. → **Voir plus d'infos sur la page suivante.**
- ▶ **Pour les familles et les jeunes :** un relais petite enfance, 3 crèches, des accueils de loisirs pour les vacances scolaires et les mercredis, un pôle ados.
- ▶ **Pour les plus de 60 ans et personnes dépendantes :** un service d'aide à domicile, le portage de repas.
- ▶ **Pour tous, un accès au sport :** 4 gymnases, 1 dojo, 1 terrain de sport synthétique, le développement du sport dans les écoles et auprès des jeunes inscrits dans les clubs intercommunaux.
- ▶ **Pour tous, la culture près de chez vous :** Artenscène une saison d'une vingtaine de spectacles, La Bascule salle de spectacles performante, La Maison Garenne résidence d'artistes dédiées aux arts visuels, sans oublier 2 médiathèques et 2 ludothèques en réseau avec les bibliothèques communales et un portail numérique pour consulter et réserver les ouvrages.
- ▶ **Pour découvrir et profiter de nos richesses :** l'Office de Tourisme Auvergne VolcanSancy, une nouvelle signalétique harmonisée, 2 sites consacrés à la pleine nature le Cap Guéry et l'espace Sport Nature La Stèle.
- ▶ **Pour améliorer le cadre de vie de chacun :** des aides pour l'habitat, un service de l'assainissement individuel, des restaurations de cours d'eau.
- ▶ **Pour mieux se déplacer :** le guide mobilité, le service « Tous Mobiles » basé sur du covoiturage solidaire. **Nouveauté 2026 : un service d'autopartage** → **Voir plus d'infos sur la page suivante.**

Pour tous ces services, n'hésitez pas à nous contacter !

Un numéro unique : 04 73 65 87 63

Une adresse mail : accueil@domes-sancyartense.fr

Nos bureaux :

23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

Ou retrouvez toute notre actualité sur l'application Panneau Pocket